

**Vœu relatif aux conséquences de la fermeture de l'autoroute A13**  
**Présenté au nom de la majorité départementale par**  
**Jean-Christophe Fromantin**  
**Vice-Président en charge des infrastructures routières et navigables**

Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux, chers collègues,

L'Etat a annoncé à la fin du mois de juillet la fermeture de l'autoroute A13 de novembre 2026 à août 2027, pour réaliser des opérations de confortement du tunnel de Saint-Cloud indispensables à la sécurité de l'ouvrage et à la poursuite des travaux de la ligne 15 Ouest.

Si ces travaux de sécurisation apparaissent nécessaires, le Département des Hauts-de-Seine regrette la temporalité tardive de cette annonce. En effet, cette fermeture, au-delà de l'impact qu'elle aura sur les déplacements et la vie quotidienne des Alto-séquanais et de nombreux Franciliens, oblige également notre Département à modifier de façon substantielle le calendrier des opérations de voirie regroupées sous l'appellation Cœur et Seine, qui avaient fait l'objet d'une concertation approfondie depuis plusieurs mois avec l'ensemble des communes concernées. Le décalage subi de ces travaux que nous avons engagés afin d'améliorer le cadre de vie des Alto-Séquanais aura nécessairement un impact financier et organisationnel pour notre collectivité.

De nombreux usagers devront, du fait de cette fermeture, adopter des trajets alternatifs, et se rabattre sur les transports en commun ou des itinéraires de substitution. Ainsi, il est primordial que les fréquences des lignes de trains J, L, N et U, du RER C ou de bus concernées soient renforcées, que tous les moyens nécessaires soient mobilisés pour éviter les perturbations sur ces dernières, et qu'un travail étroit soit mené afin de limiter au maximum pour nos habitants les nuisances causées par les déviations automobiles.

*Nous soutenons donc la motion adoptée par le Conseil départemental des Yvelines le 25 septembre dernier sur ces points, et demandons en complément des mesures qui permettront d'alléger les désagréments subis par les Alto-Séquanais.*

C'est dans cet esprit que nous demandons, dans la même logique que celle qui a mené à des adaptations des tarifs de péage pour l'A14, qu'une réduction tarifaire de 50% soit proposée pour le Duplex de l'A86, qui constituera une solution de substitution pour de nombreux automobilistes. Cette disposition est essentielle pour lutter contre l'engorgement de nos communes.

Afin de limiter autant que possible les perturbations inévitables liées aux reports de trafic automobile, nous demandons également que le travail partenarial engagé par l'Etat avec les communes pour adapter les programmes de travaux locaux à cette fermeture de l'A13 soit prolongé par une intervention forte auprès des opérateurs de systèmes de guidage GPS comme Waze ou Google Maps, et des applications professionnelles, notamment auprès des professionnels de la route.

En effet, l'une des contraintes majeures engendrées par la fermeture de cette autoroute pour les communes des Hauts-de-Seine est celle du report de trafic qui viendra considérablement peser sur le quotidien des villes et de leurs habitants. Il est donc primordial que les itinéraires de substitution proposés aux automobilistes sur leurs systèmes de guidage, quels qu'ils soient, soient étudiés en coordination avec les maires pour éviter la congestion des centre-villes du fait de la saturation de rues inadaptées à du trafic de transit.

Aussi, le Conseil départemental des Hauts-de-Seine forme le vœu que :

- L'Etat entame les négociations avec le gestionnaire du tunnel du Duplex de l'A86 pour que les tarifs d'utilisation de ce dernier soient minorés de 50%
- L'Etat mette tout en œuvre pour réguler le trafic de transit dans les communes des Hauts-de-Seine
- Les services compétents de l'Etat mènent les démarches nécessaires pour obtenir des opérateurs d'applications de guidage GPS qu'ils adaptent les itinéraires de délestage selon les résultats de la concertation qu'il est nécessaire de mener en lien avec les maires des communes concernées.